Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 14779

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sciences, technologies, Santé - Mention : Aménagement du paysage - Spécialité : Gestion Durable des Arbres et Arbustes en Aménagement Paysager

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-	Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Président
Ferrand 2	de l'Université de Clermont-Ferrand II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport), 211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la Licence professionnelle GD3A, peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en oeuvre les activités suivantes :

- Gestion de chantiers d'élagage
- Gestion de chantier d'entretien d'espaces verts
- Participation à l'élaboration des projets d'aménagements paysagers
- Proposition de gestion de peuplements à vocation ornementale auprès de services de l'équipement, de collectivités, de société de droit privé ou de particuliers
- Programmation et gestion des travaux de création et d'entretien des aménagements pour des collectivités, des sociétés gérant des équipements immobiliers ou des infrastructures de loisir
- Participation, au sein d'un service de recherche-développement-formation, à la recherche, à l'expérimentation sur de nouveaux produits ou techniques utilisés dans les aménagements paysagers
- Expert-conseil en arboriculture ornementale
- Formation

COMPETENCES TRANSVERSALES

Compétences organisationnelles

- Établir des priorités, gérer son temps.
- Utiliser les outils informatiques de bureautique et de l'internet.
- Effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.
- S'impliquer dans un projet : comprendre ses objectifs et son contexte, participer à sa réalisation.

Compétences relationnelles

- Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, échanger dans une langue étrangère.
- Travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer.
- S'intégrer dans un milieu professionnel (entreprise, éducation, recherche) : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

COMPETENCES SCIENTIFIQUES GENERALES

- Respecter l'éthique scientifique.
- Respecter les réglementations en vigueur.
- Faire preuve de capacité d'abstraction.
- Mobiliser des savoirs de différents champs disciplinaires.
- Mettre en oeuvre une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation ; valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux ; apprécier les limites de validité d'un modèle.
- Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données.
- Utiliser des outils mathématiques et statistiques.

COMPETENCES SCIENTIFIQUES SPECIFIQUES A LA SPECIALITE

- Acquérir les bases scientifiques et biologiques en liens avec l'arboriculture ornementale.
- Connaître les filières arboricoles de la production à l'aménagement et l'entretien.
- Acquérir les connaissances techniques pour la production, la plantation, l'entretien et la gestion d'arbres et d'arbustes.
- Capacité de diagnostiquer l'état physiologique d'un arbre ou d'un patrimoine paysager en vue de sa gestion.
- Savoir mettre en oeuvre des techniques d'aménagements paysagers et anticiper leurs impacts sur l'environnement dans un souci de durabilité.
- Etablir un plan de gestion ou réaliser un suivi d'espaces arborés (pour collectivités, parcs, sociétés de droit privé, particuliers).
- Former des gestionnaires de patrimoine arboré ou arbustif, du personnel territorial et des amateurs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs publics et parapublics (services de l'équipement, collectivités territoriales, structures d'aménagement local, service recherchedéveloppement-formation),

Entreprises privées d'élagage, d'entretien des espaces verts,

Cabinet spécialisé dans la gestion des arbres d'ornement.

- Responsable de secteur « gestion des arbres » dans une entreprise : il gère les chantiers d'élagage ;
- Responsable de secteur « entretien » dans une entreprise : il gère les chantiers d'entretien des espaces verts (hors terrains de sports) ;
- Spécialiste des arbres et des arbustes en bureau d'études : il participe à l'élaboration des projets d'aménagements paysagers, depuis la conception et l'étude des projets jusqu'à leur mise en oeuvre et leur gestion ;
- Membre d'un cabinet spécialisé dans la gestion des arbres d'ornement : il fait des propositions de gestion de peuplements à vocation ornementale auprès de collectivités ou de particuliers ;
- Responsable d'un service entretien de collectivité, d'une société gérant des équipements immobiliers, des infrastructures de loisir...ll programme et gère les travaux de création et d'entretien des aménagements sur ce territoire ;
- Technicien supérieur dans un service de recherche développement formation : il participe à la recherche, l'expérimentation sur de nouveaux produits ou techniques utilisés dans les aménagements paysagers ; il participe à la vulgarisation, à la formation, au conseil auprès des utilisateurs.
- Formateur

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence peut être acquise après une formation de 2 semestres comprenant 620h au total. Cette formation se décline en 490 heures d'enseignements généraux, techniques et de professionnalisation, 130h de projet tuteuré et 16 semaines de stages en alternance. A l'issue de la Licence les apprenants obtiennent 60 crédits ECTS (European Credit Transfer System).

La formation s'articule autour de 7 UE d'enseignements fondamentaux, de 5 UE d'enseignement techniques. Ces 2 types d'UE sont complémentaires et sont un point fort de la Licence car ils permettent aux apprenants d'acquérir une spécialisation sur les problèmes liés à la gestion de l'arbre. De plus la formation est complétée par 1 UE de projet tuteuré et 1 UE de stage en alternance avec les semaines de cours. Une part importante de la Licence est tournée vers une mise en pratique des connaissances des apprenants dans le cadre de situations professionnelles réelles.

Chaque UE fait l'objet d'au moins un contrôle de connaissances en fin de semestre. Il se présente sous forme de contrôles continus (travaux pratiques et/ou travaux dirigés) et d'examens terminaux écrits, de rapports et dans certains cas, d'épreuves et/ou exposés oraux.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut	Х		Equipe pédagogique
d'élève ou d'étudiant			
En contrat d'apprentissage	Х		Equipe pédagogique, professionnels
Après un parcours de formation continue	Х		Equipe pédagogique,
En contrat de professionnalisation	Х		Equipe pédagogique,
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE	Х		Expert VAE + Expert métiers du secteur
			agroenvironnement

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau licence.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Autres sources d'information :

http://www.univ-bpclermont.fr

http://www.marmilhat.educagri.fr

Site de l'Université Blaise Pascal

Site de l'UFR Sciences et Technologies

Site du Lycée Louis Pasteur

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal Clermont II, UFR Sciences et Technologies, 24 avenue des Landais, BP 80026, 63171 Aubière Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal Clermont II, UFR Sciences et Technologies, 24 avenue des Landais, BP 80026, 63171 Aubière Cedex Lycée Louis Pasteur, Marmilhat, BP 116, 63370 Lempdes

Historique de la certification :